



GRANDLYON
communauté urbaine

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL DE COMMUNAUTE

Conseil de communauté du **13 janvier 2014**

Délibération n° 2014-4427

commission principale : développement économique

commission (s) consultée (s) pour avis :

commune (s) :

objet : Attribution d'une subvention à l'association TECHLID pour son programme d'actions 2014

service : Délégation générale au développement économique et international - Direction des services aux entreprises - Service développement local

Rapporteur : Monsieur le Vice-Président Kimelfeld

Président : Monsieur Gérard Collomb

Nombre de conseillers en exercice au jour de la séance : 156

Date de convocation du Conseil : vendredi 3 janvier 2014

Secrétaire élu : Monsieur Marc Augoyard

Compte-rendu affiché le : mercredi 15 janvier 2014

Présents : MM. Collomb, Bret, Darne J., Reppelin, Da Passano, Mme Domenech Diana, M. Buna, Mme Guillemot, MM. Charrier, Daclin, Calvel, Mme Vullien, MM. Kimelfeld, Crimier, Philip, Mme Pédrini, M. Abadie, Mmes Besson, David M., MM. Passi, Brachet, Charles, Colin, Sécheresse, Barral, Desseigne, Mme Dognin-Sauze, M. Crédoz, Mme Gelas, MM. Claisse, Bernard R., Bouju, Mmes Peytavin, Laurent, M. Vesco, Mme Frih, MM. Rivalta, Julien-Laferrière, Mme Ait-Maten, MM. Appell, Ariagno, Augoyard, Mme Bargoin, MM. Barret, Barthelémy, Mmes Baume, Benelkadi, M. Bernard B., Mme Bocquet, M. Bolliet, Mme Bonniel-Chalier, MM. Bousson, Braillard, Brolquier, Buffet, Mme Cardona, MM. Chabert, Chabrier, Mmes Chevallier, Chevassus-Masia, MM. Cochet, Corazzol, Coste, Coulon, Mme Dagorne, MM. Darne JC., David G., Desbos, Deschamps, Mme Dubos, MM. Dumas, Ferraro, Flaconnèche, Forissier, Fournel, Galliano, Gentilini, Geourjon, Mme Ghemri, MM. Gignoux, Gillet, Giordano, Gléréan, Goux, Grivel, Havard, Huguet, Imbert, Jacquet, Joly, Justet, Kabalo, Lambert, Mme Laval, MM. Lebuhotel, Lelièvre, Léonard, Mme Lépine, M. Lévêque, Mme Levy, MM. Llung, Longueval, Louis, Lyonnet, Martinez, Millet, Morales, Muet, Nissanian, Ollivier, Mmes Perrin-Gilbert, Pesson, MM. Petit, Pillon, Plazzi, Quiniou, Mme Rabatel, M. Réale, Mme Revel, M. Roche, Mme Roger-Dalbert, MM. Rousseau, Rudigoz, Sangalli, Schuk, Suchet, Terrot, Thévenot, Thivillier, Mme Tifra, MM. Touléron, Touraine, Uhlrich, Vaté, Mme Vessiller, MM. Vial, Vincent, Vurpas, Mme Yéremian.

Absents excusés : MM. Arrue (pouvoir à Mme Pédrini), Assi (pouvoir à M. Calvel), Mmes Bab-Hamed (pouvoir à Mme Perrin-Gilbert), Bailly-Maitre (pouvoir à M. Lévêque), MM. Balme (pouvoir à M. Plazzi), Fleury (pouvoir à M. Galliano), Genin (pouvoir à M. Jacquet), Guimet (pouvoir à M. Grivel), Mme Hamdiken-Ledesert (pouvoir à M. Bernard R.), M. Le Bouhart (pouvoir à M. Thivillier), Mme Palleja, MM. Pili (pouvoir à M. Justet), Serres (pouvoir à M. Roche), Turcas (pouvoir à M. Buffet), Vergiat (pouvoir à M. Lyonnet).

Absents non excusés : MM. Barge, Albrand.

Conseil de communauté du 13 janvier 2014**Délibération n° 2014-4427**

commission principale : développement économique

objet : **Attribution d'une subvention à l'association TECHLID pour son programme d'actions 2014**

service : Délégation générale au développement économique et international - Direction des services aux entreprises - Service développement local

Le Conseil,

Vu le rapport du 18 décembre 2013, par lequel monsieur le Président expose ce qui suit :

L'association TECHLID a pour objet le développement économique et l'animation territoriale du pôle économique de l'ouest lyonnais. Le pôle économique de l'ouest lyonnais rassemble 6 000 établissements et plus de 35 000 salariés du secteur privé.

L'association TECHLID assure le lien entre les acteurs économiques locaux en partenariat avec la Chambre de commerce et d'industrie de Lyon (CCIL) antenne de Limonest, l'association des chefs d'entreprises : l'association des parcs d'activités de Lyon ouest (APADLO), et la Communauté urbaine de Lyon en déployant les actions suivantes :

- accueil et facilitation de l'implantation de nouvelles entreprises,
- gestion des observatoires de l'économie et de l'immobilier d'entreprise,
- participation aux actions de développement et d'animations économiques et aux projets d'aménagement,
- proposition de services aux entreprises (signalisation, gardiennage et sécurité, collecte sélective des déchets industriels banals, conseil en ressources humaines, accueil et accompagnement de porteurs de projets de création d'entreprises),
- information par son journal "Techlid Info", ses annuaires.

a) - Objectifs

Le plan de mandat 2008-2014 a affirmé l'importance d'une animation économique de proximité pour garantir le dynamisme du tissu économique de l'agglomération grâce à un accompagnement complet à destination de toutes les entreprises du territoire.

L'association TECHLID propose dans ce cadre :

- d'une part, d'assurer le lien entre les projets des entreprises et les compétences de la collectivité : implantation, extension ou relocalisation, environnement urbain, opérations d'aménagement ou de requalification des zones d'activité, projets liés aux déplacements, aux économies d'énergie, etc.,
- d'autre part, d'orienter l'entreprise vers l'interlocuteur pertinent selon son projet de développement (stratégie, innovation, investissement industriel, développement commercial, international, recrutement, etc.) et d'accompagner la création de services collectifs (plans de déplacement interentreprises, crèches, conciergeries, nouveaux services, etc.).

Cette animation économique de proximité a aussi vocation à assurer une veille sur l'ensemble du territoire : connaissance et suivi des principaux établissements, des entreprises de taille intermédiaires indépendantes, des petites et moyennes entreprises (PME) à fort potentiel de l'agglomération mais aussi suivi des entreprises en difficulté. L'objectif est, pour la Communauté urbaine, d'avoir une meilleure connaissance de son tissu économique et une meilleure anticipation et prise en compte de ses besoins et évolutions.

Ce dispositif a vocation également à assurer la relation avec les acteurs locaux du développement afin de structurer une offre de service globale du territoire en direction des entreprises.

Pour mener à bien ces actions territorialisées, la Communauté urbaine et TECHLID souhaitent renouveler le partenariat établi sur les Conférences locales des Maires ouest nord et Val d'Yzeron.

b) - Compte-rendu des actions réalisées au titre de l'année 2013 et bilan

Par délibération n° 2013-3802 du 28 mars 2013, le Conseil de communauté a attribué une subvention de fonctionnement d'un montant de 182 500 € au profit de l'association TECHLID pour son programme d'actions 2013 au titre de l'animation économique de proximité sur les Conférences locales des Maires ouest nord et Val d'Yzeron.

Le compte-rendu d'activité de TECHLID, dans le cadre de ce financement, est le suivant :

- développement d'une veille économique locale performante basée sur une étroite relation avec les entreprises du territoire et la réponse aux problématiques des entreprises : TECHLID a accompagné 175 entreprises et assuré 264 rendez-vous,

- suivi des projets tels la zone d'aménagement concerté (ZAC) des Bruyères, la ZAC du Puy d'Or, le secteur Alaï, le site de la Combe, les secteurs du Tronchon et Chalin,

- offre de services aux entreprises (plan de déplacements interentreprises -PDIE-, etc.)

c) - Programme d'actions pour 2014 et plan de financement prévisionnel

Les objectifs partagés pour l'année 2014 et les indicateurs associés sont les suivants :

- accompagner environ 150 entreprises dont 75 entreprises stratégiques : comptes clés (principaux employeurs du territoire), leaders (entreprises de taille intermédiaire) et pépites potentielles (petites et moyennes entreprises - PME- et très petites entreprises -TPE- en hypercroissance),

- renforcer les échanges Communauté urbaine-communes en organisant des points réguliers avec les communes du territoire pour échanger sur les projets et l'actualité économique locale,

- réguler l'offre de services du territoire aux entreprises en organisant 2 comités techniques du développement économique sur les Conférences locales des Maires ouest nord et Val d'Yzeron réunissant la Communauté urbaine, les communes et les acteurs du développement économique (CCIL et Chambre de métiers et de l'artisanat du Rhône, notamment),

- par la connaissance acquise du territoire et des entreprises, alimenter la stratégie de développement économique de la Communauté urbaine et la relayer auprès des acteurs économiques.

Le budget prévisionnel pour le programme d'actions 2014 est le suivant :

Dépenses	Montant (en €)	Recettes	Montant (en €)
frais de personnel	160 000	Communauté urbaine de Lyon	182 500
autres charges	50 000	association TECHLID	27 500
Total	210 000	Total	210 000

Il est donc proposé au Conseil d'attribuer une subvention de fonctionnement d'un montant de 182 500 € au profit de l'association TECHLID dans le cadre de son programme d'actions 2014 ;

Vu ledit dossier ;

Ouï l'avis de sa commission développement économique ;

DELIBERE

1° - Approuve :

a) - l'attribution d'une subvention de fonctionnement d'un montant de 182 500 € au profit de l'association TECHLID dans le cadre de son programme d'actions pour l'année 2014,

b) - la convention à passer entre la Communauté urbaine de Lyon et l'association TECHLID définissant, notamment, les conditions d'utilisation de cette subvention.

2° - Autorise monsieur le Président à signer ladite convention.

3° - Le montant à payer sera imputé sur les crédits inscrits au budget principal - exercice 2014 - compte 6574 - fonction 90 - opération n° 0P01O0851.

Et ont signé les membres présents,
pour extrait conforme.

Reçu au contrôle de légalité le : 15 janvier 2014.